



Département: AUDE

Commune : MIREPEISSET

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : Mercredi 13 Avril 2016 à 18 heures 30

Date de la convocation: 05 Avril 2016

Date de l'affichage : 05 Avril 2016

Présent: 11 membres en exercice 15 Absent:4

Présent AMALRIC Véronique, AMOKRANE Robert, ANDRIOTI Patrick, BRONCANO David, BOURDON Emmanuelle, CARBONELL Dolorès, FERRER Jean-Pascal, GARCIA Pierre-Manuel, MARTINAGE Fabienne, MILANI Patrick, VIVEN Paulette,

Absent(s), FAYRET Frédéric, GAUBERT Nicolas

Excusé : SANCHEZ Roger

Représenté(s) MARTINEZ Daniel

Secrétaire: BOURDON Emmanuelle

1- APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 15 MARS 2016

Vote : Pour 12 /contre 0 / Abstention 0

Accord à l'unanimité

2- COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DU CCAS

Madame le Maire présente les résultats de l'exercice 2015

Les écritures du compte de gestion et du compte administratif sont conformes

Vote : Pour 12 /contre 0 / Abstention 0

Accord à l'unanimité

3- AFFECTATION DU RESULTAT DU CCAS

Le résultat cumulé de l'exercice 2015 est de +8 116,01 € et sera reporté au budget de la commune

Vote : Pour 12 /contre 0 / Abstention 0

Accord à l'unanimité

4- COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DE LA COMMUNE

Les écritures du compte de gestion et du compte administratif sont conformes

Vote : Pour 12 /contre 0 / Abstention 0

Accord à l'unanimité

5- AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2015 AU BUDGET 2016

Madame le Maire présente les résultats de l'exercice 2015

Le résultat cumulé de l'exercice est de + 315 756,31

Madame le Maire propose d'affecter ce résultat ainsi :

- Part affectée à la couverture du besoin de financement (cpte 1068) - 43 115,78
- Affectation de l'excédent reporté de fonctionnement (cpte 002) + 272 640,53

Vote : Pour 12 /contre 0 / Abstention 0
[Accord à l'unanimité](#)

6- TAUX D'IMPOSITION 2016

Le rôle du conseil municipal est de fixer les taux d'imposition (de la part communale) qui seront appliqués aux bases déterminées par les services de la direction régionale des finances publiques.

Le produit obtenu constitue la recette fiscale directe de la collectivité. Il revient donc à l'assemblée de voter, pour l'exercice 2016, le taux des 3 taxes locales relevant de la compétence de la commune, c'est-à-dire la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti et la taxe sur le foncier non bâti

Considérant le contexte économique et social difficile, Madame le Maire propose de reconduire les taux d'imposition de l'année précédente en 2016, ceux-ci n'ont pas augmentés depuis 2009.

Taxe d'habitation	17,79 %
Taxe foncière (bâti)	28,41 %
Taxe foncière (non bâti)	75,55 %

Vote : Pour 12 /contre 0 / Abstention 0
[Accord à l'unanimité](#)

7- SUBVENTIONS ACCORDÉES AUX ASSOCIATIONS LOCALES:

Madame le Maire propose d'attribuer les subventions suivantes aux associations de la commune :

- 1 000 €	Tennis Club LA Garenne	- 1 300€	MJC
- 450 €	Syndicat de Chasse	- 3 600€	Comité d'Animation-MJC
- 225 €	Pêche Val de Cesse combattants	- 400€	Amicale des anciens
- 1 100 €	Coopérative Scolaire le Cancer	- 200€	Comité de Lutte Contre le Cancer
- 500 €	Conseil Municipal d'enfants	- 200€	Chemins découverts
- 100 €	Amicale des Pompiers de Bize	- 200€	Joyeux
- 100 €	Amicale des Donneurs de Sang	- 300€	Total Festum
- 300 €	Pétanque (la boule de la cesse)	- 200 €	Le Clocher

L'association le SEL « système d'échange local » a précisé qu'elle ne souhaitait avoir aucune subvention car aucun besoin financier

8- BUDGET PRIMITIF 2016

Fonctionnement : 798 748,53

Investissement : 363 906,51

Les deux sections sont équilibrées en recettes et en dépenses

Vote : Pour 12/ contre 0/ Abstention 0
[Accord à l'unanimité](#)

9- DIVERS

- Le centre socio-culturel les Passerelles demande, pour la rédaction du projet social 2017/2021 qui sera remis à la CAF pour la demande d'agrément, 2 délégués par commune afin de faire valoir les besoins de la population
 - Mme Paulette VIVEN et Mme Dolorès CARBONELL se sont proposées
- Oubli par les services communication du Grand Narbonne, de l'article à paraître sur le magazine Mag'Grand Narbonne du 2^{ème} trimestre, il paraîtra au 3^{ème} trimestre (Juillet, Août, Septembre)
- Rendez-vous chez le notaire concernant la rétrocession de voirie de 3 lotissements
- Travaux entrée du village : présentation du plan réalisé par le syndicat de voirie
- **Dates :**
 - 1^{er} Mai et 8 Mai Commémoration au monument
 - Lundi 18 avril à 14h30 Commission Urbanisme
 - 3 Juin à 14h30 Visite en mairie de madame et messieurs
 - Jean-claude PEREZ député de l'Aude
 - André VIOLA président du conseil départemental
 - Dominique GODEFROY et Christian LAPALU, conseillers départementaux
- Rédaction d'une pétition demandant la création d'un rond-point à la déchèterie
- Devis EDF pour la pose d'un compteur individuel au local infirmière : 533,52 € + consuel
- Brioches : AFDAIM
- Point sur le bilan annuel de consommation EDF 2015 (comparaison avec 2014)
- **Grand Narbonne**
 - Maintien des taux d'imposition 2015 (inchangés depuis 2010)
 - Taux TEOM 3 zones différents afin de déterminer les taux les plus justes pour chaque zone prenant en compte une répartition équitable du poids de chaque zone dans la collecte et le traitement des déchets :

Zone 1 : Narbonne	12%
Zone 2 : Communes Littorales	13,58%
Zone 3 : Autres communes	17,10%

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Vu par nous, Maire de la commune de MIREPEISSET

Pour être affiché le :

à la porte de la mairie, conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait en Mairie à MIREPEISSET,
le 18 Mars 2016